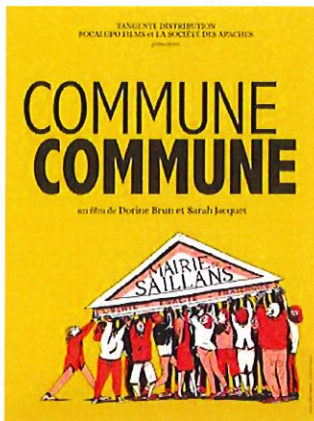


INFO LETTRE VALLORCINE

*A la Sin Urbin, vin ton bliao è ton vè.**

PROJECTION / DÉBAT du 6 MAI

Samedi 6 mai, l'ensemble des Vallorcins avait été convié à la projection du film documentaire *Commune Commune*. Dans le cadre de la démarche de démocratie participative menée par les Élus, Vincent Beillard ancien maire de Saillans (Drôme), l'une des co-réalisatrices du documentaire Dorine Brun, et Mireille Banet habitante de Saillans, se sont déplacés jusqu'au Pôle Culturel afin de faire part de leur expérience : partage du pouvoir entre Élus et citoyens de Saillans.



À l'issue de la projection, de nombreux échanges ont eu lieu entre les spectateurs et les Saillançons sur le bilan de leur expérience unique en France jusqu'à ce jour, mais aussi sur les enjeux et la difficulté de la mise en œuvre de la démocratie participative au sein de leur commune. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à cette soirée.

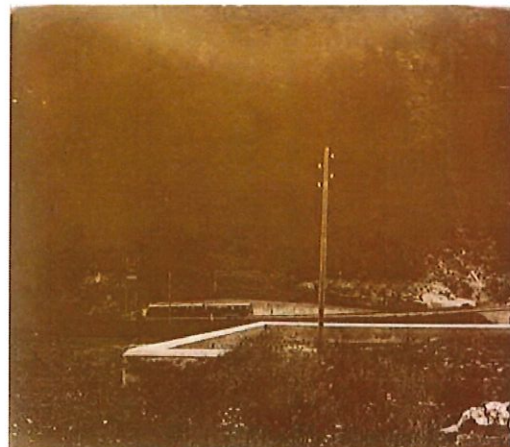


NOUVEAUX TARIFS pour les CONCESSIONS au CIMETIÈRE

Sur délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2022, de nouveaux tarifs sont désormais applicables pour les concessions (tombs et urnes funéraires). Le montant annuel est fixé à 10€. Trois types de concessions sont possibles : 15 ans (150€) ; 30 ans (300€) ; 50 ans (500€).

À noter que les tombes situées dans le quart supérieur gauche du cimetière, en terrain commun, conformément aux articles L2321-2 et L2223-1 du CGCT (Code Général des Collectivités territoriales) seront relevées à l'automne 2023.

Les familles concernées seront averties avant ces opérations. Il est toutefois possible de souscrire à une concession. Les restes mortels seront déposés dans l'ossuaire communal et un registre récapitulatif ces défunts sera accessible en mairie. Ces interventions seront effectuées dans le plus grand respect.



©Fonds Kostiukowsky - Mucem date 1934

L'ancien cimetière était autour de l'église, Le nouveau cimetière, inauguré en novembre 1930, a reçu la première inhumation le 6 décembre : François Chamel du Couteray.



CONSEIL des JEUNES ALCOTRA

Si vous avez entre 18 et 30 ans, vous pouvez vous engager pour participer aux travaux du Conseil des jeunes pour un an dans le cadre du programme Interreg ALCOTRA qui œuvre à la coopération transfrontalière entre l'Italie et la France. En tant que jeunes conseillers, vous pouvez avancer vos idées et points de vue sur les enjeux sociaux et environnementaux du territoire ALCOTRA. La participation au Conseil des jeunes se fait sur une période d'un an, renouvelable un an.

Pour postuler, chaque candidat doit envoyer son curriculum vitae et une lettre de motivation à alcotra@auvergnerhonealpes.fr, en indiquant comme objet du mail « Candidature Conseil des jeunes ALCOTRA 2023-2024 ». Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2023. <https://www.interreg-alcotra.eu/fr/actualites/conseil-des-jeunes-alcotra-2023-2024>

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Lors du Conseil Municipal du 30 janvier dernier a été prise une délibération afin de supprimer le budget du CCAS pour alléger le travail administratif d'un budget non obligatoire. Le CCAS continuera bel et bien d'exister dans la commune ! Simplement, son budget sera transféré au budget principal à compter du 1er janvier 2024. Aussi, si des personnes souhaitent intégrer le conseil communal d'action sociale, qu'elles se fassent connaître ! Par ailleurs, lors de sa dernière réunion le 7 avril, les membres du CCAS ont reconduit les subventions pour le transport scolaire des étudiants et lycéens vallorcins pouvant être attribuées aux familles (sous conditions de revenus). En 2020-2021 : 9 familles en ont bénéficié et en 2021-2022 : 4 familles. N'hésitez pas à venir en Mairie pour avoir plus d'informations ! Enfin, lors de la fête des Mères, le dimanche 4 juin le CCAS organise un goûter suite au concert de l'Écho du Buet à la Ruche.

Le SCHÉMA DIRECTEUR des ÉNERGIES (SDE)



Lancé en début d'année, le SDE constitue un outil d'aide à la décision : il permet une vision d'ensemble sur les consommations et les productions d'énergies du territoire.

Ce programme intercommunal a plusieurs objectifs :

- Porter les ambitions de la Communauté de Communes en matière de transition écologique et énergétique : -34% d'énergie en 2030 et -56% en 2050 (par rapport à 2005) ; -49% en 2030 et -66% des émissions de GES (objectifs TEPOS « Vallée à énergies positives »)

- Établir une feuille de route permettant d'atteindre ces objectifs.

- Ouvrir un espace d'échanges et de coordination entre les parties prenantes du système énergétique du territoire. Permettre aux collectivités, acteurs socio-économiques et aux citoyens de s'inscrire dans cette dynamique de transition énergétique.

La question de la consommation d'énergie est centrale. Il s'agira d'identifier les leviers de la collectivité sur des activités telles que l'hébergement touristique (location de logements de particuliers, chalets grands consommateurs...), les pratiques observées dans certains commerces (portes ouvertes malgré le chauffage, rideau d'air chaud à l'entrée des boutiques...). L'élaboration du SDE représente l'occasion de déterminer comment impliquer, sensibiliser et mobiliser ces acteurs.

Un comité de pilotage composé d'Élus, des directeurs de la Communauté de Communes et de représentants du SYANE (Syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie) ainsi que diverses associations comme Toits des Cîmes suit et valide à chaque étape le travail effectué par le bureau d'études. Le SDE devrait être opérationnel courant du 2ème semestre 2023.

TOITS des CÎMES

Le 28 avril, les membres du collectif Toits des Cîmes se sont réunis pour la création de la SAS (Société par Actions Simplifiées) Toits des Cîmes – Centrale Villageoise.



Rappelons que cette entreprise citoyenne a pour but d'équiper des toitures publiques ou privées en installations photovoltaïques dans le cadre de la production d'énergies renouvelables sur le territoire de l'Intercommunalité. Un certain nombre de toitures a déjà été sélectionné et la première concernée devrait être celle du centre technique de Chamonix, dans les mois à venir.

<https://toitsdescimes.centralesvillageoises.fr>

BULLETIN VALLORCIN

Le deuxième Bulletin Vallorcin vient juste de paraître. Les Élus en ont distribué un exemplaire dans chaque boîte aux lettres, aidés par Stéphanie Carboni et Ludmila Villon : merci à elles ! Être facteur est un métier et, si toutefois une habitation a été oubliée, vous pouvez venir en Mairie afin d'en retirer un exemplaire. Vous pouvez aussi le consulter en ligne sur le site de la Mairie.

https://www.vallorcine.fr/IMG/pdf/bulletin_municipal_2022-5_.pdf

RENCONTRE CITOYENNE

Xavier Roseren, député de Haute-Savoie, se déplace dans toutes les communes de la circonscription afin de rencontrer les citoyens qui y vivent. Ainsi, il sera le 19 mai aux Houches. Il devrait également venir à Vallorcine fin juin. Nous vous informerons dès que nous aurons plus de précisions.

SUBVENTION FONDS AIR BOIS

Porté par le SM3A depuis 2013, le fonds air bois EnR est une aide financière pouvant aller jusqu'à 2 000 € cumulable avec d'autres aides gouvernementales, destinée aux habitants des communes de la vallée de l'Arve, dont ceux de la CCVCMB pour le changement de leur ancien appareil de chauffage au bois (antérieur à 2005) ou de leur cheminée ouverte. Cette aide a été prolongée pour 2023 et 2024, suite à une délibération du Conseil Communautaire du mois de janvier dernier. La somme allouée pour notre Communauté de Communes est de 70 000€ pour ces 2 années supplémentaires. Rappelons que depuis le 1er janvier 2022, l'utilisation des cheminées ouvertes, que ce soit pour un moyen de chauffage principal ou d'appoint est interdite sur l'ensemble de la CCVCMB.

Rappelons également que pour tout projet de rénovation thermique et d'isolation, des aides spécifiques PEH de 1 000 à 3 000 € sont proposées, sous certaines conditions, et allouées aux propriétaires de résidences principales et de copropriétés. Pour ce faire, Haute-Savoie Rénovation Énergétique organise diverses permanences sur rendez-vous pour vous familiariser avec ces aides.

<https://www.fonds-air-bois.fr/> et : <https://www.cc-valléedechamonixmontblanc.fr/environnement/energie-climat.html>

CÉRÉMONIE de COMMÉMORATION du 8 MAI 1945

Le 8 mai a à nouveau été l'occasion de rendre hommage aux Français et en particulier aux Vallorcins ayant combattu au cours de la 2ème guerre mondiale. Comme chaque année, c'est au son de l'Écho du Buet qu'officiels, militaires et anciens combattants s'étaient réunis pour la cérémonie.



©A. Penin

RÉUNION PUBLIQUE : ÉTUDES du CENTRE VILLAGE

Les Élus accompagnés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de Haute-Savoie continuent à œuvrer au réaménagement du Centre Village. Afin d'informer les Vallorcins de l'avancée des études mais également pour leur permettre de partager leurs idées, une réunion publique sera organisée au mois de juillet. Nous vous tiendrons informés prochainement de la date précise.



PERMANENCE des ÉLUS

Prochaine permanence des Élus : Samedi 10 juin de 10h à 12h.

* À la Saint-Urbain (25 mai) vends ton blé et ton vin (Il n'y a plus besoin de provisions, car l'été est proche).

Pour vous abonner à l'Infolettre
Envoyez votre adresse mail à :
population@vallorcine.fr
Objet : Infolettre